

Distr.
GÉNÉRALE

TIM/EFC/WP.2/2004/9
2 avril 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'EUROPE
Comité du bois

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Commission européenne des forêts

GROUPE DE TRAVAIL FAO/CEE DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE ET DES STATISTIQUES DES FORÊTS

Vingt-sixième session, 15-17 mars 2004

RAPPORT APPROUVÉ PAR LE GROUPE DE TRAVAIL

Une partie du rapport a été examinée sous forme de projet lors de la réunion, et le rapport dans son intégralité a par la suite été approuvé par le bureau (voir par. 48)

1. Le Groupe de travail FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts a tenu sa vingt-sixième session à Genève du 15 au 17 mars 2004. Des représentants des pays ci-après y ont participé: Albanie, Allemagne, Autriche, Canada, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Norvège, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie-et-Monténégro, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.
2. Des représentants de la Commission européenne et de l'Agence européenne de l'environnement ont participé à la session.
3. Une organisation intergouvernementale, l'Institut européen des forêts (IEF), était représentée.
4. Une organisation non gouvernementale, la Confédération des industries papetières européennes (CEPI), était également représentée.

Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)

5. L'ordre du jour provisoire soumis par le secrétariat (TIM/EFC/WP.2/2004/1) a été adopté. Une minute de silence a été observée en hommage aux victimes du terrorisme.

Questions renvoyées au Groupe de travail par les organes dont il relève (point 2 de l'ordre du jour)

6. Le Groupe de travail a examiné le système de diffusion des publications et informations CEE/FAO, et a formulé les recommandations ci-après sur les moyens de diffuser plus efficacement les informations et les analyses découlant des activités réalisées:

- Il faudrait produire moins de publications officielles par an, et celles-ci devraient être établies sous la responsabilité du secrétariat, porter sur des questions importantes du point de vue de la politique générale, s'adresser à un large public, notamment des spécialistes des politiques, et satisfaire aux normes les plus élevées d'analyse et de présentation;
- Les informations purement statistiques devraient être diffusées essentiellement sur le site Web;
- Les documents de travail, qui sont des contributions ou un appoint aux activités principales et que des experts soumettent généralement à titre personnel, devraient être diffusés essentiellement sur le site Web et par courrier électronique à l'intention des experts intéressés, sous une forme qui permette de les distinguer des publications officielles de l'ONU;
- Des dispositions devraient être prises en vue de répertorier et d'annoncer tous les documents susmentionnés pour qu'ils soient faciles à obtenir et que le public visé soit dûment informé de leur parution. Le secrétariat pourrait proposer de les imprimer et de les envoyer par la poste à ceux qui ont du mal à les télécharger depuis le site Web.

7. Le Groupe de travail a admis la nécessité de rationaliser et réduire les dépenses, notamment en limitant le tirage des publications sur papier, mais a souligné l'intérêt que revêtent les publications présentées de manière attrayante sur papier en tant que symbole de l'identité d'une organisation et en tant que références faisant autorité sur le plan intellectuel. Il a également été jugé souhaitable d'effectuer des enquêtes auprès des utilisateurs. Le secrétariat a été invité à étudier la possibilité d'effectuer de telles enquêtes.

8. Le Groupe de travail a évalué positivement les informations et les analyses fournies par la CEE/FAO sur le secteur des ressources forestières et des produits forestiers, notamment les indicateurs quantitatifs de gestion écologiquement durable des forêts. Il a noté qu'une évaluation plus détaillée des résultats obtenus dans le cadre de chacun des domaines d'activité pour lesquels il fournissait des orientations figurerait dans la partie correspondante de son rapport.

Encadrement du domaine d'activité 1: Marchés et statistiques (point 3 de l'ordre du jour)

9. Après une introduction présentée par un représentant du secrétariat, qui se fondait sur une note (TIM/EFC/WP.2/2004/3), le Groupe de travail a donné des orientations concernant les travaux dans le domaine d'activité «Marchés et statistiques», relevant que ses débats apporteraient une contribution importante au prochain examen stratégique du programme de travail intégré du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts.

Programme de travail pour 2004-2008

10. Le Groupe de travail a approuvé le programme de travail proposé pour 2004-2008 dans le domaine d'activité 1 «Marchés et statistiques», avec deux modifications:

- Modifier le point 1.4 comme suit: «Application de la loi, gouvernance et commerce dans le domaine forestier». Continuer à surveiller les marchés des produits forestiers certifiés et demander aux pays de fournir dans leur déclaration annuelle sur les marchés des renseignements sur leurs politiques en la matière;
- Incorporer l'élément 1.5 «Statistiques sur les incendies de forêt» dans l'élément 1.1 «Statistiques de la production, du commerce et des prix des produits forestiers».

Équipe de spécialistes FAO/CEE des marchés et de la commercialisation des produits forestiers

11. Prenant acte des travaux réalisés par l'Équipe de spécialistes, d'autant plus notables que ses ressources étaient limitées, le Groupe de travail a recommandé:

- Au bureau du Comité du bois et au bureau de la Commission européenne des forêts d'approuver l'extension du mandat de l'Équipe de spécialistes FAO/CEE des marchés et de la commercialisation des produits forestiers, avec une modification mineure (dans l'élément 1 du mandat, remplacer «un forum pour l'examen des questions liées à la commercialisation des produits forestiers» par «un forum pour l'examen des questions liées aux marchés et à la commercialisation des produits forestiers»);
- À l'Équipe de spécialistes de poursuivre ses travaux actuels, en portant une attention particulière aux nouvelles questions relatives aux marchés et à la politique générale qu'elle aura identifiées. L'Équipe pourrait examiner la question des subventions publiques accordées aux entreprises de produits forestiers dans la région de la CEE et de l'incidence du subventionnement sur les marchés des produits forestiers;
- À l'Équipe de spécialistes de mettre à jour le questionnaire sur les résultats liés aux marchés à la suite de la présente session du Groupe de travail et du prochain examen stratégique du programme de travail intégré du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts et de mener une étude plus vaste à la suite de laquelle elle communiquera au Groupe de travail, en 2005, les résultats de l'étude et ses recommandations.

Analyse annuelle des marchés des produits forestiers

12. Le Groupe de travail a reconnu qu'il y avait eu des améliorations dans la livraison 2003 de l'Analyse annuelle des marchés des produits forestiers portant sur 2002-2004 et a demandé au secrétariat de continuer dans la même voie: des chapitres plus courts, le même nombre de chapitres, des statistiques plus détaillées sous forme électronique diffusées sur le site Web du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts avant les débats sur les marchés du Comité du bois.

13. Toutefois, le Groupe de travail s'est déclaré déçu par le fait qu'il fallait attendre longtemps pour obtenir la traduction et l'impression de l'Analyse annuelle des marchés des produits forestiers alors que le secrétariat parvenait à achever à temps une version prête pour l'impression, et il a donc préconisé de revenir en 2004 à un processus de production en une seule phase. Ainsi l'«Analyse» serait de nouveau incorporée à l'ancienne «Revue», c'est-à-dire qu'il n'y aurait pas de prévisions.

Débats sur les marchés du Comité du bois

14. Le Groupe de travail a recommandé de conserver la formule actuelle, avec une partie consacrée aux questions de politique générale. La participation des professionnels du bois est considérée comme un point fort des débats, et il faudrait poursuivre les analyses du marché par secteur. Le Groupe de travail a pris note de la recommandation de l'Équipe de spécialistes des marchés et de la commercialisation des produits forestiers qui préconisait une amélioration des prévisions à court terme fournies par les pays, et a demandé à l'Équipe de spécialistes d'examiner les moyens d'améliorer les prévisions à sa prochaine session.

Prix des produits forestiers

15. Le Groupe de travail a pris acte des efforts déployés par le secrétariat pour rassembler et diffuser une information sur les prix au moyen du site Web du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts. Il a remercié M^{me} Noora Kettunen, consultante de la Section du bois de la CEE/FAO, qui a créé et présenté une interface entre les données sur les prix et le site Web et a recommandé au secrétariat d'étoffer le site afin d'y faire figurer toutes les séries de prix actuellement disponibles qu'il a réunies. D'autres renseignements d'ordre général devraient être ajoutés sur le nouveau site afin d'informer sur les sources et la comparabilité des séries.

16. Pour continuer à développer le nouveau site consacré aux prix du bois, le Groupe de travail a recommandé au secrétariat de prendre contact avec les correspondants nationaux chargés des statistiques et a demandé aux participants de proposer de nouvelles séries de prix qui soient représentatives, fournies, fiables et disponibles régulièrement. Un site Web régional consacré aux prix des bois ronds sera établi par le Groupe de statistique des pays baltes et nordiques et pourrait servir de modèle pour de nouvelles initiatives régionales permettant de faire connaître les prix.

Informations par pays sur les sites Web

17. Le Groupe de travail s'est déclaré favorable à des synergies se traduisant par des interconnexions entre le site Web sur la foresterie de la FAO et le site Web du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts qui permettraient de disposer de plus d'informations sur les pays. Les deux sites Web devraient afficher des liens conduisant à d'autres renseignements sur les pays fournis par le membre correspondant du Réseau de spécialistes de la communication dans le secteur forestier de la CEE/FAO. De plus, le Groupe de travail a demandé que soient mis en place des liens vers les sites Web des associations professionnelles nationales et des gouvernements.

Bois-énergie

18. Le Groupe de travail a soulevé la question de la qualité des statistiques concernant le bois-énergie et a proposé que le secrétariat évalue les sources et la qualité des renseignements disponibles par l'intermédiaire des correspondants nationaux pour les statistiques. Compte tenu de la nécessité de donner suite au forum de politique générale tenu en 2003 sur les forêts, le bois et l'énergie ainsi qu'aux débats sur les marchés correspondants, les travaux futurs dans ce domaine seront arrêtés dans le cadre du prochain examen stratégique du programme de travail intégré du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts, à partir, notamment, des éléments recueillis au cours d'une réunion informelle tenue sur le sujet pendant la session du Groupe de travail.

Ressources

19. Le Groupe de travail a appris qu'un expert de la Commission forestière de Grande-Bretagne devait être détaché en 2004 pour travailler sur la commercialisation des produits forestiers dans les pays d'Europe centrale et orientale. Les autres pays ont été encouragés à envisager de prêter des services d'experts à la Section du bois de la CEE/FAO pour des affectations de durée limitée, afin de travailler dans ce domaine et dans d'autres. Le Groupe de travail de l'économie forestière et des statistiques des forêts a recommandé au secrétariat de faire mieux connaître ses besoins en ce qui concerne les stagiaires et les experts détachés.

Encadrement du domaine d'activité 2: Évaluation des ressources forestières, l'accent étant mis sur l'organisation et la direction des travaux de l'Équipe de spécialistes de l'évaluation régionale des ressources forestières (point 4 de l'ordre du jour)

20. Le Groupe de travail a été informé de l'état d'avancement des travaux dans le domaine d'activité 2 «Évaluation des ressources forestières» du programme de travail intégré CEE/FAO. Les participants ont pris note des aspects méthodologiques et organisationnels de la mise à jour 2005 de l'Évaluation mondiale et de la contribution régionale à ce processus.

21. Le Groupe de travail a réaffirmé la nécessité de conserver un caractère intensif aux activités CEE/FAO liées à l'évaluation des ressources forestières pour répondre aux besoins régionaux spécifiques, notamment en ce qui concerne les rapports des pays aux instances régionales sur les critères et indicateurs de gestion durable des forêts dans le cadre de la Conférence ministérielle, et éventuellement du processus de Montréal, et le regroupement des connaissances régionales aux fins de l'Évaluation mondiale.

22. Les participants ont pris note du rôle important joué dans ce domaine par l'Équipe CEE/FAO de spécialistes de l'évaluation régionale des ressources forestières et se sont déclarés favorables à la poursuite des activités de cette équipe.

23. Le Groupe de travail a recommandé, dans le cadre de l'Examen stratégique, qu'une nouvelle «Équipe de spécialistes du suivi et de la promotion de la gestion écologiquement durable des forêts dans la région de la CEE» soit constituée lorsque le mandat de l'actuelle Équipe de spécialistes de l'évaluation régionale viendrait à expiration en 2004. Il a également approuvé le calendrier 2004-2008 pour le domaine d'activité 2. Il faudrait ajuster les modalités de travail de l'Équipe ainsi que son orientation principale en fonction des éléments nouveaux touchant l'Évaluation mondiale et les critères et indicateurs de gestion durable des forêts.

24. Le Groupe de travail a constaté que les pays d'Europe centrale et orientale avaient grandement besoin de bénéficier d'urgence d'un appui extérieur et d'un renforcement des capacités, en particulier dans la mise en œuvre pratique de l'Évaluation mondiale 2005. L'appui financier s'avérait surtout nécessaire pour organiser éventuellement un atelier sous-régional à l'intention des pays qui n'étaient pas représentés à la session de formation de novembre 2003 sur l'Évaluation mondiale.

25. Le secrétariat de Genève aurait également besoin de ressources financières supplémentaires pour fournir un «service Internet en ligne» aux correspondants nationaux dans le cadre de l'Évaluation mondiale 2005, pour faire traduire les principaux documents y relatifs à l'intention des pays russophones et pour faire appel à un ou plusieurs consultants qui seraient chargés de vérifier, de valider et de traiter les données fournies par les pays aux fins de l'Évaluation mondiale 2005.

26. Le Groupe de travail a approuvé les propositions du secrétariat concernant l'ordre du jour provisoire de la réunion finale de l'Équipe CEE/FAO de spécialistes de l'évaluation régionale, qui devait se tenir en septembre 2004 aux États-Unis d'Amérique, ainsi que la planification initiale de la contribution future CEE/FAO aux processus de la Conférence ministérielle et de Montréal sur les critères et indicateurs de gestion durable des forêts.

27. Le Groupe de travail a remercié les pays de la CEE qui avaient désigné des correspondants nationaux pour l'Évaluation mondiale. Ceux-ci seraient chargés non seulement de la mise en œuvre pratique de l'Évaluation mondiale 2005, mais également de la contribution de leur pays aux activités spécifiques liées à l'évaluation régionale. Le Groupe de travail a engagé les pays qui ne l'avaient pas encore fait à désigner leurs correspondants nationaux (ou à confirmer leur nomination) dans les meilleurs délais, car ces correspondants constituaient un lien essentiel entre les activités nationales et les activités internationales dans ce domaine.

28. Le Groupe de travail a remercié les pays membres de la CEE, les correspondants nationaux de l'Évaluation mondiale, l'Équipe de spécialistes de l'évaluation régionale, les partenaires et tous ceux qui avaient contribué au programme d'évaluation régionale pour l'appui apporté ces dernières années et pour la volonté qu'ils avaient exprimée de coopérer à l'avenir à ses travaux.

Encadrement du domaine d'activité 3: Études sur les perspectives du secteur forestier, l'accent étant mis sur l'examen des principaux résultats préliminaires de l'Étude sur les perspectives du secteur forestier en Europe (EFSOS) (point 5 de l'ordre du jour)

29. Le secrétariat a informé le Groupe de travail que les documents de travail de l'Étude EFSOS seraient publiés sous peu et que les secrétariats travaillaient intensivement à l'établissement du rapport principal. Il a regretté les retards survenus dans la mise au point définitive du projet. Le Groupe de travail a chaleureusement remercié l'Équipe EFSOS, et en particulier son coordonnateur, M. Sasse, ainsi que tous les membres de l'Équipe, les correspondants nationaux et les donateurs pour leur contribution à la réalisation d'une étude complète et très utile.

30. Après un exposé des principaux résultats à attendre et des conclusions, les représentants ont présenté plusieurs observations et suggestions détaillées qui seront prises en compte dans la version finale.

31. Le Groupe de travail a noté qu'il était très important de communiquer les résultats de l'étude EFSOS aux hauts responsables, aux analystes et aux personnes chargées de prendre les décisions d'investissement. Dans ce contexte, il a approuvé la tenue des ateliers prévus, l'un pour donner une forme définitive aux conclusions et l'autre pour les diffuser auprès des décideurs, par l'intermédiaire de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe. Le secrétariat a fait part de son intention d'appeler officiellement l'attention des décideurs sur le rapport final, dans sa version définitive, et de proposer de présenter les résultats aux pays. Le Groupe de travail a noté qu'il était de la responsabilité de ses membres de promouvoir la visibilité de l'Étude sur les perspectives du secteur forestier en Europe (EFSOS) au sein de leur pays, par exemple en organisant des ateliers ou des séminaires au niveau national.

32. Le Groupe de travail est convenu que les questions suivantes, mises en évidence par l'étude EFSOS, méritaient d'être examinées de façon plus approfondie par la CEE/FAO au cours des années à venir et a proposé à cette fin un processus d'analyse stratégique:

- Politique en matière de bois-énergie (politique favorable aux énergies renouvelables) et manque d'information du fait des récoltes non comptabilisées;
- Promotion de l'usage rationnel du bois;
- Nécessité de contrôler les modes de production et de consommation ainsi que l'évolution des politiques à la lumière des scénarios envisagés dans l'étude EFSOS;
- Conséquences des scénarios EFSOS pour les investissements;
- Expérience en matière de financement de la fourniture de services autres que la production de bois, liés par exemple aux loisirs et à la biodiversité, notamment par le biais de systèmes privés régis par les lois du marché.

33. Le Groupe de travail a également été informé de l'état d'avancement du programme d'études de la FAO sur les perspectives du secteur forestier dans le monde et des activités prévues dans ce cadre. Le programme porte à présent sur l'étude relative à l'Asie occidentale et à l'Asie centrale. Le vœu a été exprimé qu'une troisième étude, portant sur les perspectives du secteur forestier en Amérique du Nord, soit réalisée, sur le modèle des deux études antérieures, à la fois par le Canada et par les États-Unis d'Amérique. Les délégations de ces deux pays ont déclaré qu'elles étudieraient cette possibilité.

34. S'agissant des futures études sur les perspectives du secteur forestier en Europe, le Groupe de travail a formulé les observations suivantes:

- Ces études constituent une source irremplaçable de données comparables et d'analyses objectives, fondées sur un processus transparent, sans qu'il y ait aucun double emploi. Les résultats sont largement diffusés et utilisés par les experts, les analystes, les universitaires et les personnes chargées de réaliser de grands investissements dans le secteur forestier. Toutefois, les apports de ces études au processus décisionnel sont essentiellement indirects, car de nombreux décideurs ne connaissaient pas suffisamment leurs résultats;

- Les études EFSOS devraient se poursuivre, à intervalles d'environ 10 ans (bien que certains représentants aient souhaité des mises à jour plus fréquentes et un suivi régulier des tendances par rapport à des scénarios (scénarios de politique générale et scénarios quantitatifs)). Elles devraient conserver leur caractère très large et leur pertinence du point de vue des politiques générales. Certaines délégations ont proposé que les études portent sur une période plus courte en raison de l'incertitude liée aux prévisions à long terme.

35. Il a également été proposé que le monde de la recherche participe à ces études et qu'un petit groupe d'experts ad hoc bénéficiant de l'appui du secrétariat soit chargé de surveiller et évaluer les tendances à l'intérieur et à l'extérieur du secteur, notamment dans la perspective des décisions de politique générale prises entre les campagnes d'étude EFSOS.

36. Le secrétariat a proposé d'étudier la possibilité de diffuser la structure type et la base de données sous une forme conviviale afin que les experts nationaux ou sectoriels ou les analystes financiers puissent les utiliser dans leurs travaux.

37. L'idée a été émise que, pour atteindre un niveau minimum de ressources, on pourrait instituer un niveau minimum de contributions nationales (publiques et autres), modulées selon des paramètres appropriés. En complément ou en remplacement de cette formule, toutes les parties intéressées et tous les utilisateurs (pays, grands investisseurs, sociétés de consultants, etc.) pourraient contribuer au Fonds d'affectation spéciale EFSOS.

Examen stratégique du programme de travail intégré du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts (point 6 de l'ordre du jour)

38. Le Groupe de travail a reçu des informations sur le déroulement de l'examen stratégique et a été invité à donner son avis sur les propositions du secrétariat relatives à la réunion des bureaux élargis prévue les 1^{er} et 2 avril. Il a appelé l'attention des participants à cette réunion sur les conclusions qu'il a présentées quant à son rôle et à son fonctionnement au titre du point 8 de l'ordre du jour.

39. Au cours du débat, plusieurs observations et propositions ont été faites, notamment:

- Inverser l'ordre des sous-points 3.1, 3.2 et 3.3 afin de suivre une séquence logique, allant des faits à l'analyse;
- Établir un ordre de priorité entre les sujets proposés, leur l'importance étant très variable;
- De façon générale, l'intention de travailler avec des partenaires, tels que la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe et l'Union européenne, a été accueillie favorablement;
- Le Groupe de travail a été informé qu'il était proposé de dissoudre certaines équipes de spécialistes, soit parce que leurs travaux seraient achevés à la fin de 2004 au plus tard, soit parce que le secrétariat ne disposait pas de ressources suffisantes pour appuyer correctement leurs activités;
- Il a été suggéré d'insister encore plus sur la question des contraintes budgétaires.

Rôle et fonctionnement du Groupe de travail (point 8 de l'ordre du jour)

40. Les représentants ont estimé que, pendant la session en cours, le Groupe de travail avait joué de façon satisfaisante son rôle d'interface entre le niveau technique et le niveau politique. Ils ont en particulier fait les observations suivantes:

- La participation avait été satisfaisante, toutes les parties de la région étant représentées à l'exception de la CEI et de certaines parties de l'Europe du Sud-Est. Cette non-participation de certaines régions s'expliquait sans doute par un manque de ressources et le Groupe de travail a réaffirmé qu'il était souhaitable de trouver un financement afin de permettre aux représentants de se rendre aux réunions;
- Il n'y avait pas eu trop de doubles emplois entre les activités du Groupe de travail et les différentes équipes de spécialistes.

41. Le Groupe de travail a estimé qu'il devrait continuer à jouer un rôle important dans l'exécution du programme de travail intégré CEE/FAO. Il a convenu que les sessions devraient continuer à se tenir chaque année et traiter de l'ensemble des domaines de travail pour lesquels le Groupe de travail doit donner des orientations. La longueur des sessions devrait dépendre de l'ordre du jour et des points à traiter, mais il devrait être envisagé de réduire leur durée à deux jours. La possibilité d'organiser des séminaires qui se tiendraient pendant la session, pour attirer davantage de participants et approfondir les débats, devrait être examinée. Occasionnellement, si les ressources financières et les contraintes pratiques le permettent, le Groupe de travail pourrait se réunir ailleurs qu'à Genève, peut-être dans un pays de la CEI ou des Balkans.

Coopération interorganisations dans le domaine des statistiques du secteur forestier e des produits de la forêt (point 7 de l'ordre du jour)

42. Le Groupe de travail a apporté son soutien résolu aux activités du Groupe de travail intersecrétariats des statistiques du secteur forestier, en observant que ce dernier avait renforcé la coopération et réduit les chevauchements. Le secrétariat a expliqué les décisions prises à la dernière réunion du Groupe de travail intersecrétariats en janvier 2004. Le Groupe de travail a jugé positive l'élimination des ambiguïtés figurant dans la table de correspondance entre Questionnaire commun sur le secteur forestier et Système harmonisé (SH).

43. Le Groupe de travail a demandé au Groupe de travail intersecrétariats de se tenir informé des modifications prévues dans les différents systèmes de classification internationaux, et en particulier des révisions à venir de la Classification internationale type (CITI) et du SH prévues pour 2007.

44. Le représentant de l'Italie a présenté un exposé sur la structure prévue pour l'enquête menée par son pays sur les bois ronds. Une de ses caractéristiques importantes est qu'elle correspond exactement au Questionnaire commun afin de faciliter les comparaisons internationales.

Questions diverses (point 9 de l'ordre du jour)

45. M. Gecovic a présenté un exposé sur les résultats préliminaires d'une analyse effectuée pour l'IEF sur les taux de participation aux activités internationales des pays de la région européenne. Cette étude a mis en évidence de très grandes différences entre les groupes régionaux.

46. Aucune autre question n'a été traitée au titre de ce point de l'ordre du jour.

Élection du bureau (point 10 de l'ordre du jour)

47. Le Président sortant, M. M. Gecovic (Slovaquie), s'est retiré après avoir effectué deux mandats, et le Groupe de travail a élu M. M. Aarne (Finlande) au poste de président. Le Groupe de travail a remercié chaleureusement M. Gecovic pour son dévouement au poste de président et M. H. Huckert (Allemagne) pour l'activité qu'il a déployée en tant que Vice-Président. M. Gecovic et M^{me} S. Phelps (Canada) ont été élus Vice-Présidents du Groupe de travail.

Adoption du rapport (point 11 de l'ordre du jour)

48. Les parties du présent rapport correspondant aux points 1 à 5, 6 et 8 de l'ordre du jour ont été examinées et adoptées par le Groupe de travail au cours de la session moyennant quelques modifications. Le bureau du Groupe de travail a approuvé les modifications apportées au cours d'une réunion faisant suite à la session. Le texte correspondant aux points 7, 9, 10 et 11 a été rédigé par le secrétariat après la réunion et communiqué au bureau (de même que la version définitive du texte correspondant aux autres points) pour observations et approbation.
